

diocèse un monastère de ses Religieux. Le R. Père Dom Jean-Marie lui répondit qu'il était déjà en pourparlers avec Sa Grandeur Mgr. Taché, pour établir une Trappe dans l'Archidiocèse de Saint-Boniface. Mgr. Bégin, qui venait de prendre part à l'excursion des Evêques (organisée par le C.P.R.) dans l'Ouest Canadien, connaissait les besoins de ces pauvres régions si peu habitées encore et si peu catholiques. Aussi s'inclina-t-il, avec la délicatesse que chacun lui connaît, devant les projets de Mgr. Taché, et renonça-t-il, pour l'heure présente, du moins, à avoir chez lui une colonie Cistercienne. La Providence devait, d'ailleurs, un peu plus tard, lui faire octroyer par le R.P. Abbé Dom Antoine, du monastère d'Oka, près Montréal, la fondation qu'il désirait.

Le 10 mai 1892, Mgr. Taché soumit au R. Père Abbé de Bellefontaine les conditions qu'il mettait à l'établissement des Moines Cisterciens dans son diocèse. Dom Jean-Marie les accepta de grand cœur, et, dès ce moment, il fut mis en possession par Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface d'un grand et beau terrain, situé dans la paroisse de Saint-Norbert, à neuf milles de Winnipeg.

Le 21 septembre 1899, Sa Grandeur Monseigneur Langevin, successeur de Monseigneur Taché, approuva et ratifia solennellement, par un acte authentique, la donation faite en 1892 aux RR. Pères Trappistes, et leur concéda même gracieusement, en outre, la propriété d'un beau bois, sis entre la rivière la Salle et la voie du chemin de fer C.N.R.

Mais revenons à l'année 1892. Mgr. Taché profita de la présence du R. P. Abbé de Bellefontaine pour aller avec lui et Mgr. Ritchot, curé de Saint-Norbert, choisir l'emplacement du nouveau monastère. On discuta quelque peu à ce sujet, puis, on se rangea à l'avis de Mgr. l'Archevêque de Saint-Boniface, qui voulait voir ses Moines Cisterciens s'établir au fond d'une charmante petite presqu'île, formée par les méandres de la rivière la Salle. Un Frère convers, le Fr. Antoine, venu de France avec Dom Jean-Marie, fut chargé de faire construire là les premiers bâtiments. Mgr. Taché voulut qu'on appelât la fondation nouvelle: Notre-Dame-des-Prairies et il la dota d'un gracieux blason dont il tint à proposer lui-même tous les détails: Sur fond d'argent à base de sinople, (vert imitant la prairie,) se détache une tête de buffle, (buffalo) sur-